

conventionnels en Europe, il est évident que les planificateurs militaires et les négociateurs des deux camps chercheront encore à conserver les matériels les plus modernes autorisés en vertu des plafonds convenus. On aura tendance à «éliminer» les équipements plus vieux et moins efficaces, et chaque camp, animé encore par un fort esprit de compétition, voudra toujours moderniser les armes restantes. Dans une certaine mesure, les négociateurs partageront sans doute tacitement, en matière de limitation des armements, un intérêt direct en permettant un tel processus. Quand on sait que chaque nouvelle génération d'armes au cours des dernières décennies a multiplié la puissance destructrice de la génération précédente, les chances pour que la course *qualitative* aux armements se poursuive sont on ne peut plus évidentes.

En dépit de l'amélioration générale des relations, les deux camps n'ont pas encore sérieusement envisagé de restreindre d'une quelconque façon la modernisation des armements. Or, la question présente pour le Canada un intérêt légitime et digne de mention. Au cours des dernières années, certaines des plus vives préoccupations de notre pays au sujet de la stabilité stratégique générale et des progrès risquant d'influer directement sur sa sécurité concernaient la modernisation des systèmes d'armes.

Au nombre de ces préoccupations, citons l'Initiative de défense stratégique (IDS) et les projets soviétiques analogues; aucun gouvernement canadien n'a pu, à ces égards, offrir un soutien sans réserves ou une participation inconditionnelle. Dans ses récentes propositions budgétaires, le secrétaire américain à la Défense, M. Cheney, a évoqué certaines réductions des budgets réservés à la défense stratégique et au bombardier indétectable B2; voilà qui augure sans doute bien de l'abandon de tels projets dans l'avenir par les superpuissances ! Il est certain que ces dernières sont parfaitement au courant des activités de modernisation l'une de l'autre et que tout ralentissement à cet égard serait concerté tacitement ou, à tout le moins, harmonisé par les deux camps, même avant la conclusion d'accords formels. Tout comme les technologies propres au bombardier indétectable, cependant, le perfectionnement et les ramifications des techniques afférentes au missile de croisière exigent que l'on s'y intéresse et que l'on agisse de toute urgence. Or, le Canada est directement partie aux travaux de mise au point, et les retombées militaires ultérieures possibles le concernent tout aussi directement. Jusqu'ici, c'est à peine si l'on a abordé la question de la limitation des missiles de croisière mer-sol (même si les modèles air-sol ont été davantage pris en compte) dans le cadre des pourparlers START. De son côté, le Canada est allé encore plus loin